

Surveillants pénitentiaires

217^e promotion

Observatoire de la formation



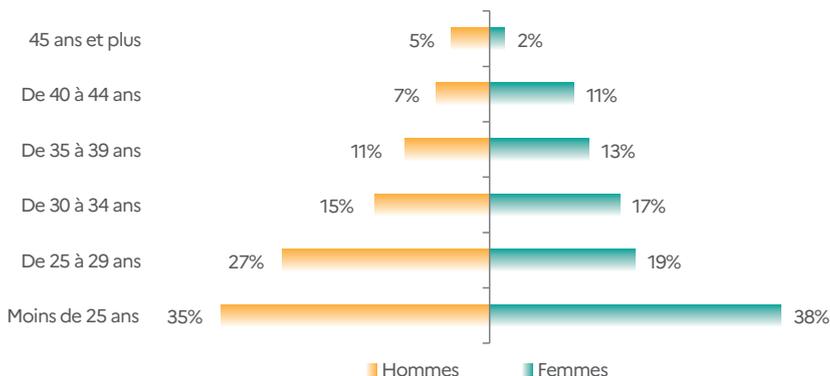
JANVIER 2024

À RETENIR

- > 549 élèves entrés en formation le 4 décembre 2023 pour une durée de 6 mois
- > 530 répondants, soit un taux de retour de 97%
- > 66% d'hommes, 34% de femmes, et une personne non-binaire
- > Âge moyen : 29 ans
- > 66% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale DISP d'origine : la MSPOM (32%)
- > 29% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : se spécialiser en tant qu'agent d'extraction judiciaire.

Le profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



La 217^e promotion de surveillants est composée de 66% d'hommes, 34% de femmes et d'une personne non-binaire. Les futurs agents sont âgés de 29 ans en moyenne.

Les répartitions par tranche d'âge sont similaires entre les femmes et les hommes : plus les âges sont élevés, moins les classes sont représentées.

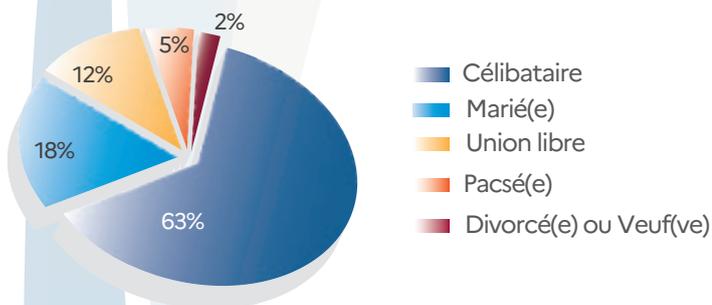
Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2008 à 2023



Si l'âge moyen est fluctuant d'une promotion à l'autre, il reste globalement en hausse depuis 2008, avec une tendance à la stabilisation depuis la 212^e promotion. Sur l'ensemble de la période, la plus haute

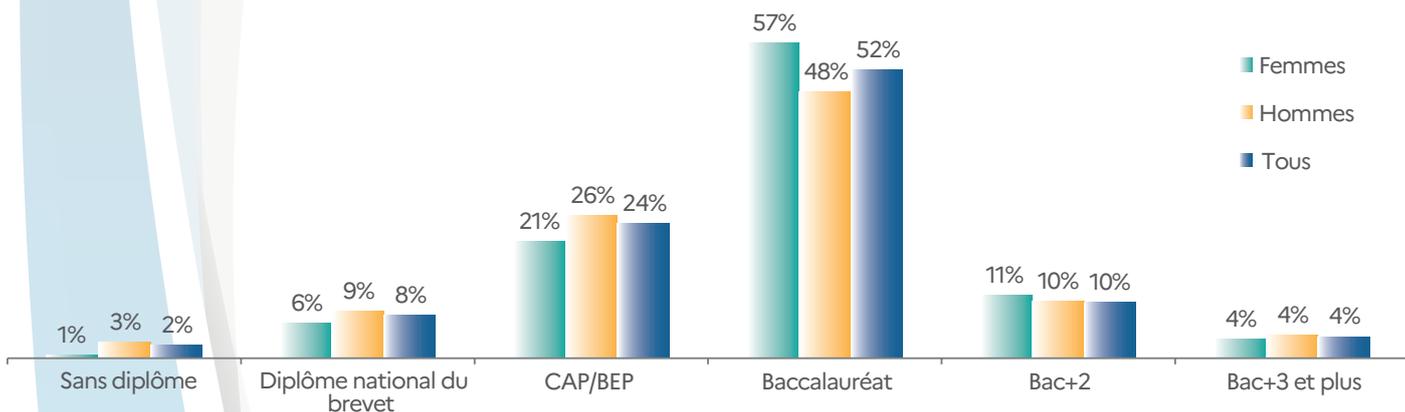
valeur recensée était de 31,1 ans, pour la 202^e promotion, et la promotion la plus jeune était la 174^e avec 26,5 ans de moyenne d'âge.

Graphique 3 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Les élèves célibataires sont majoritaires : 63% le déclarent, contre 35% pour les personnes en couple. Plus précisément, 18% des répondants sont mariés, 12% en union libre, et 5% sont pacsés. Aussi, 2% des élèves sont divorcés. Par ailleurs, 43% des élèves sont parents, de 2,1 enfants en moyenne, et ces derniers sont 68% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



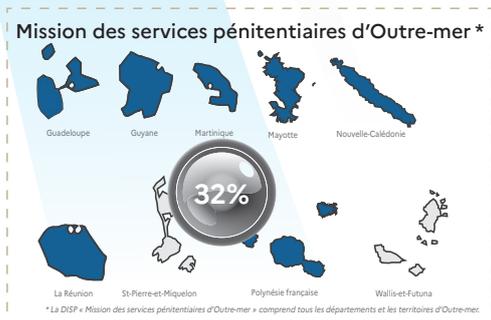
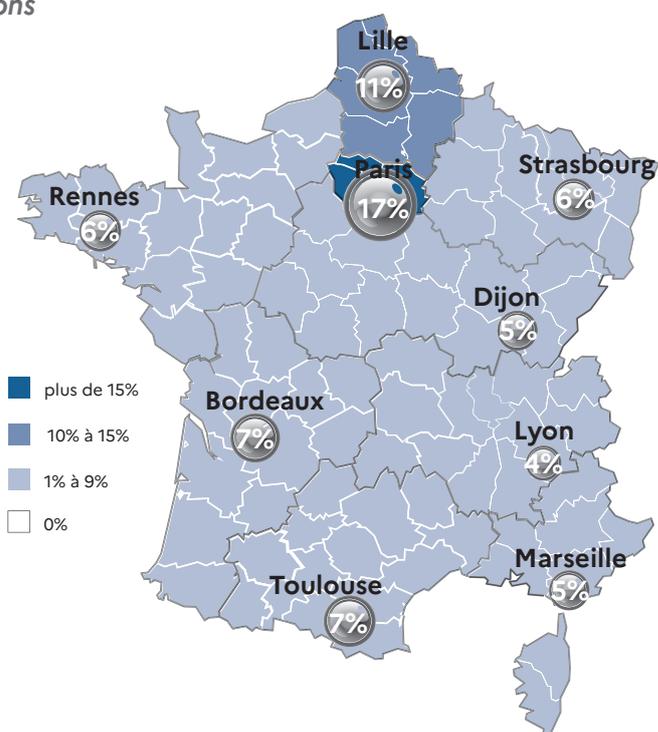
Au sein de la 217^e promotion, 66% des élèves sont titulaires du baccalauréat : 52% possèdent uniquement ce diplôme et 14% sont diplômés du supérieur. Le diplôme le plus fréquemment mentionné par les bacheliers est, comme cela est généralement observé, le baccalauréat professionnel (26%). Les deux autres types de baccalauréat sont

cités à hauteur de 14% (filiale technologique) et 12% (filiale générale). Les hommes et les femmes ont un profil scolaire assez différent : la proportion de personnes ayant un diplôme inférieur au bac est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : 37% contre 28%.

Graphique 5 : Répartition par DISP de concours – Proportions

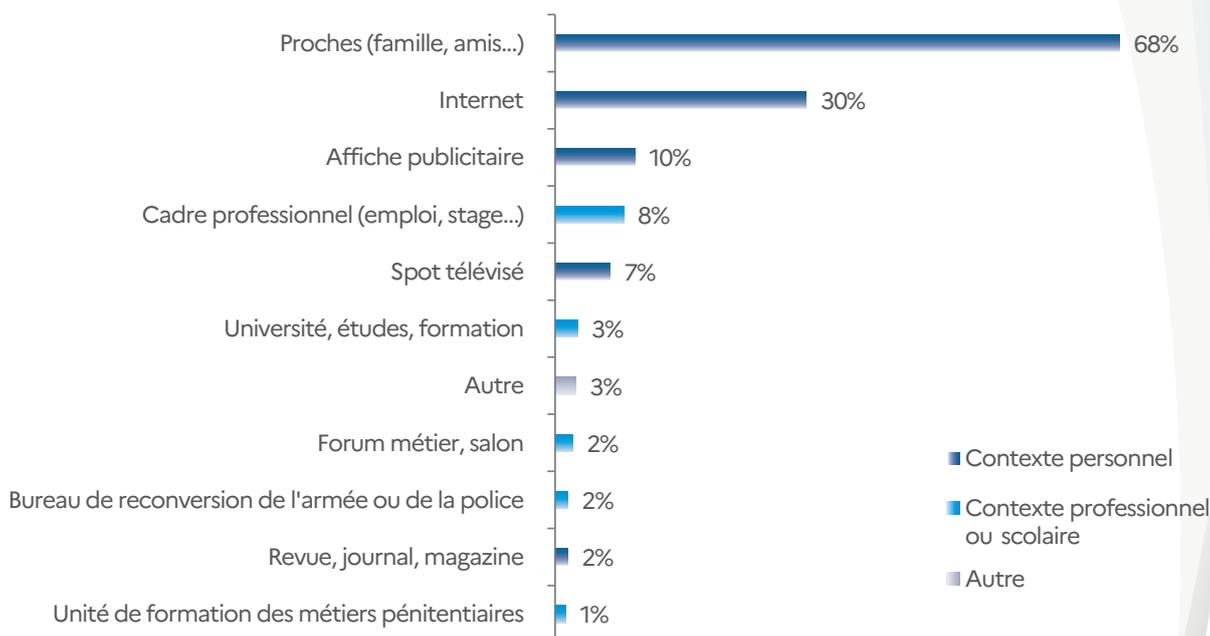
La première DISP de concours des élèves est la Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer : 32% en proviennent. Les deux départements d'Outre-mer les plus cités sont la Réunion (9%) et la Polynésie Française (8%). Ce dernier indicateur est nettement plus élevé qu'auparavant, puisque pour la première fois en 2023 un centre d'examen a été ouvert en Polynésie Française.

Ensuite, se place en deuxième DISP de concours, avec presque deux fois moins de répondants, celle de Paris (17%). Lille vient fermer le podium avec 11% qui en proviennent. Les autres DISP sont mentionnées dans des proportions allant de 4% à 7%.



Motivations & perspectives professionnelles

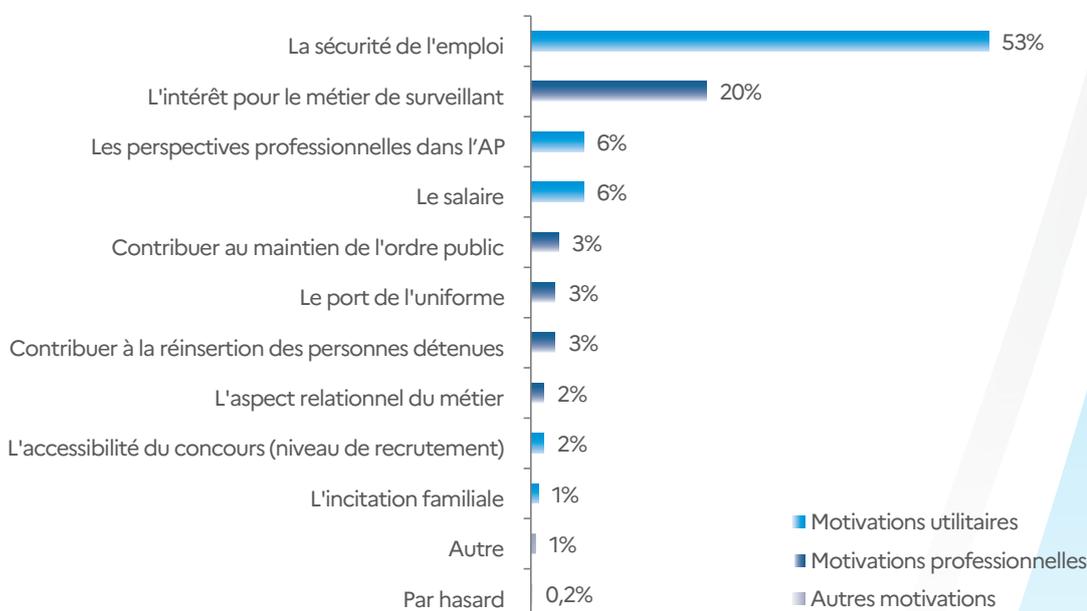
Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



À l'instar des précédentes promotions, ce sont les proches (68%) et internet (30%) qui constituent les premières sources de connaissance du concours de surveillant. Concernant internet, les élèves citent principalement les publicités sur les réseaux (12%), les sites de

l'Énap et des différentes instances publiques (11%), et les publicités sur internet (9%). Enfin, les autres sources de connaissance les plus mentionnées sont les affiches publicitaires (10%), le cadre professionnel (8%) et les spots télévisés (7%).

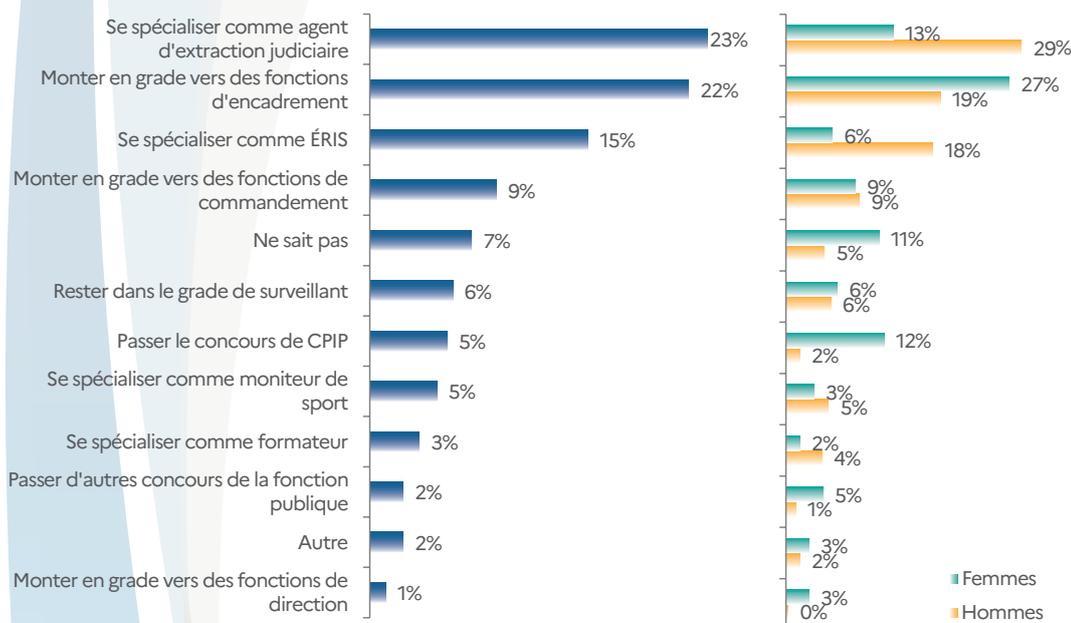
Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Comme cela est habituellement relevé, les répondants sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (53%) et, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (20%). Loin derrière, les agents mentionnent également les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire et le salaire (6% chacun). Les autres items sont cités par 0,2% à 3% des répondants.

Ainsi, les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitaire : en effet, ils sont moins nombreux à vouloir intégrer la formation pour les valeurs et les missions du métier de surveillant (38%) que pour la situation qu'il peut leur procurer (61%).

Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



La montée en grade vers des fonctions d'encadrement, qui constitue habituellement la première perspective professionnelle des élèves en début de formation, arrive ici en deuxième position avec 22% de citations. Devant elle, la spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire est mentionnée par 23% des élèves. Puis, arrive en troisième position la spécialisation en tant qu'agent ÉRIS (13%). Par ailleurs, 9% des répondants envisagent de monter en grade vers des fonctions de commandement, 7% ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière et 6% envisagent de rester dans le grade de surveillant. Les autres items sont cités dans de moindres mesures.

Les perspectives peuvent différer selon le genre : nous remarquons d'importants écarts entre les réponses des hommes et des femmes concernant certains items. Les femmes souhaitent davantage monter en grade vers des fonctions d'encadrement ou passer le concours de CPIP. À l'inverse, les hommes répondent beaucoup plus fréquemment vouloir se spécialiser comme agent ÉRIS (18% contre 6% pour les femmes, soit trois fois plus), ou encore comme agent d'extraction judiciaire (deux fois plus). Les femmes sont par ailleurs plus indécises quant à leur avenir professionnel (11% n'ont pas encore de perspectives contre 5% de leurs collègues).

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité entre 2016 et 2023 – Proportions



Les élèves de la 217^e promotion sont 29% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité. Cette proportion contribue à la dynamique de la courbe, en baisse depuis 2016. En effet, à la fin des années 2010, les proportions d'élèves ayant une expérience dans un métier de la sécurité pouvaient atteindre des valeurs proches de 50%, tandis que depuis 2021, une seule promotion a atteint les 40%.

En tête des métiers cités, nous retrouvons celui d'agent de prévention et de sécurité (12%), ainsi que ceux de militaire (10%) et d'agent de sécurité incendie (8%). Ensuite, 3% des répondants déclarent avoir exercé en tant que policier national/gardien de la paix, 3% en tant que gendarme et 2% comme sapeur-pompier.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

JANVIER 2024

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Sébastien CAUWEL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE, Lucie DUBOUILH

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)